



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125654>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-125654**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat intercommunal d'aménagement de Jouy-Vélizy

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 25780091200012

Ville : Jouy-en-Josas

Code postal : 78354

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1737219>

Identifiant interne de la consultation : 2025ToituresTennis

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Syndicat intercommunal d'aménagement de Jouy-Vélizy

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaire Dc1
Formulaire Dc2
Formulaire Dc1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique
Formulaire Dc1 : Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
Formulaire Dc1 : Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le soumissionnaire
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chiffre d'affaires annuel spécifique : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux (objet du marché), réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration appropriée

de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (Attestations d'assurance responsabilité civile et décennale valide à la date de remise de l'offre). Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Autres exigences économiques ou financières : Copie du ou des jugements prononcés, si le soumissionnaire est en redressement judiciaire

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références sur des travaux spécifiés : Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, pour des prestations de même nature que le présent marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin pour des prestations de même nature Outils, usines ou équipements techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/12/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique (- Méthodologie d'exécution des travaux, délais = 20 points ; - Qualité des matériaux proposés = 15 points ; - Organisation du chantier et moyens humains, Sécurité, Matériels dédiés = 15 points ; - Environnement = 5 points) : 55 Prix : Les points seront attribués par application de la formule suivante : Nombre de points maximal du sous-critère concerné x (Montant Ttc de l'offre la moins-disante / montant Ttc de l'offre analysée) : 45

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché public de travaux de réfection de toiture de 3 terrains de tennis du Domaine de la Cour Roland dans la Commune de Jouy-en-Josas pour le Syndicat intercommunal d'aménagement de Jouy-Vélizy (78)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet un marché public de travaux de réfection de toiture de 3 terrains de tennis du Domaine de la Cour Roland dans la Commune de Jouy-en-Josas pour le Syndicat intercommunal d'aménagement de Jouy-Vélizy (78). Le présent marché est passé selon la procédure adaptée ouverte en application des dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le marché est conclu selon un prix global et forfaitaire. Le marché prévoit une option : Option remplacement des parois verticales La durée du marché et les délais d'exécution sont définis à l'AE valant CCP. Aucune visite de site ne sera organisée. Chaque soumissionnaire est invité à se rendre sur site afin de prendre connaissance des aménagements existants, dans les horaires d'ouverture du domaine (Prendre rendez-vous avec le responsable du site en contactant l'accueil : M. Le Clec'h au 01 34 65 18 69)

Lieu principal d'exécution du marché : Domaine de la Cour Roland, 60 rue Etienne de Jouy 78350 - Jouy-en-Josas

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres. Le marché n'est pas alloté au sens des articles R2113-2 et R2113-3 du code de la commande publique. Le marché n'est pas décomposé en tranches au sens de l'article R2113-4 du code de la commande publique. Les variantes ne sont pas autorisées. Conformément à l'article R2113-5 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier, à l'issue de la première notation effectuée selon les critères précités à l'article 9 du présent règlement de la consultation. Les deux premiers candidats a minima seront admis à la négociation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans tenir compte de la négociation. L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 5 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Tribunal compétent en cas de recours : Tribunal administratif de Versailles 56, Avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Cedex Tél : 01 39 20 54 00 Fax : 01 39 20 54 87 greffe.ta-versailles@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles 56, Avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Cedex Tél : 01 39 20 54 00 Fax : 01 39 20 54 87 greffe.ta-versailles@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2025